

DÉLIBÉRATION
CONSEIL D'ADMINISTRATION
10 NOVEMBRE 2022

Adoption du procès-verbal
du conseil d'administration du 17 juin 2022

Monsieur le Président expose à l'assemblée :

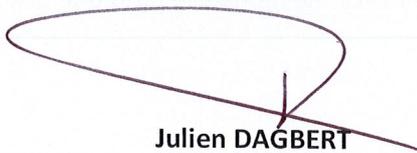
Conformément à l'article 5.1 du Règlement intérieur du conseil d'administration de l'EPCC Cité des Électriciens adopté par le conseil d'administration du 7 janvier 2020, il vous est proposé d'adopter le procès-verbal de la séance du 17 juin 2022 tel que présenté en annexe. »

Monsieur le Président demande aux membres présents ou représentés de bien vouloir se prononcer.

Le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés

ADOpte le procès-verbal de la séance du conseil d'administration de l'EPCC Cité des Électriciens en date du 17 juin 2022.

Le Président,


Julien DAGBERT

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le :

Et de sa publication le : 15 NOV 2022

Le Président


Julien DAGBERT

REÇU LE

14 NOV. 2022





**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 17 JUIN 2022**

Sur convocation de son Président le vendredi 10 juin 2022, le conseil d'administration de l'EPCC Cité des Électriciens s'est réuni le vendredi 17 juin 2022, à 15h30.

Membres présents :

- Maryse BERTOUX
- Norbert CROZIER
- Julien DAGBERT
- Virginie LABROCHE
- Robert MILLE

Membres absents :

- Samuel BAJEUX
- Philibert BERRIER
- Catherine BERTRAM
- Olivier GACQUERRE
- Jean-Paul KORBAS
- Isabelle LEVENT
- Ludovic PAJOT
- Virginie SOUILLIART

Étaient également présents :

- Olivier THIERRY, Directeur de l'EPCC Cité des Électriciens
- Stéphane BOILE, Responsable juridique et financier, Secrétaire de séance

Julien DAGBERT, Président du conseil d'administration, préside la séance.
Stéphane BOILE exerce les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle que le quorum n'est pas nécessaire puisque ce conseil est un report du 9 juin et ouvre la séance à 15h38. Il propose de passer au premier point à l'ordre du jour.

1) PROJET DE DÉLIBÉRATION 2022-CA006 : VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 AVRIL 2022

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 13 avril 2022 tel que présenté en annexe. Monsieur le Président demande à l'assemblée s'il y a des questions sur le procès-verbal annexé, des avis contraires, des absentions.

Monsieur le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer,

Le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés

DÉCIDE d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'administration de l'EPCC Cité des Électriciens en date du 13 avril annexé.

2) COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE DIRECTEUR PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il s'agit de porter à la connaissance du conseil d'administration les décisions prises par le Directeur conformément à la délibération lui donnant délégation de pouvoir.

Le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés

PREND ACTE des décisions 2022-022 à 2022-039 prises par le Directeur conformément à la délibération lui donnant délégation de pouvoir.

3) PROJET DE DÉLIBÉRATION 2022-CA007 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Monsieur le Président demande au conseil d'administration de bien vouloir se prononcer sur l'approbation de la liste des emplois permanents portant le nombre de salariés à 15.

Le conseil d'administration, à l'unanimité, des membres présents ou représentés

DÉCIDE de porter à 15 le nombre d'emplois permanents de l'EPCC et d'adopter la liste des emplois proposés.

4) PROJET DE DÉLIBÉRATION 2022-CA008 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Monsieur le Président demande aux membres présents ou représentés de bien vouloir se prononcer sur l'approbation du compte de gestion 2021.

Le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés

APPROUVE le compte de gestion 2021 tel que présenté en annexe.

5) PROJET DE DÉLIBÉRATION 2022-CA009 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Monsieur le Président demande aux membres présents ou représentés de bien vouloir se prononcer sur l'approbation du compte administratif 2021.

Le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés **APPROUVE** le compte administratif 2021 tel que présenté en annexe.

6) PROJET DE DÉLIBÉRATION 2022-CA010 : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2021

Monsieur le Président demande aux membres présents ou représentés de bien vouloir se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2021.

Le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés **AFFECTE** les résultats 2021 de la manière suivante :

- 3 216,4 € affectés en 1068 pour couvrir le déficit d'investissement
- 244 782,27 € affectés en 002 en excédent de fonctionnement

7) PROJET DE DÉLIBÉRATION 2022-CA011 : CONFIRMATION DU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Monsieur le Président demande aux membres présents ou représentés de bien vouloir se prononcer sur l'approbation du budget primitif 2022.

Le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés **VOTE** le budget primitif 2022 tel que présenté en annexe qui s'élève à :

- 1 348 949,27 € en dépenses et recettes de fonctionnement
- 23 216,42 € en dépenses et recettes d'investissement

8) QUESTIONS DIVERSES

Robert MILLE souhaite revenir sur le bilan de la mission d'accompagnement en ressources humaines qui vient de s'achever. Cette mission, selon Olivier THIERRY, a donné d'excellents résultats car les salariés se sont pleinement investis dans la mission. De plus ils se sont accomplis durant le festival « Vacances à Gardincour ! » qui a vu la concrétisation de leurs nouveaux rôles au sein de la structure.

En l'absence d'autres questions à aborder, Monsieur le Président clôture la séance à 16h27.